

210C0141  
FR0000124711-FS0090

5 février 2010

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**UNIBAIL-RODAMCO SE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 février 2010, complété par un courrier reçu le 4 février, Algemene Pensioen Groep N. V.<sup>1</sup> (APG) (PO Box 75283, 1070 AG Amsterdam, Pays Bas) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 février 2010, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société UNIBAIL-RODAMCO et détenir 6 898 155 actions UNIBAIL-RODAMCO représentant autant de droits de vote, soit 7,56% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte de modifications intervenues dans l'organisation du groupe Stichting Pensioenfond ABP. ABP n'exerce plus d'activité de gestion d'actifs et les actifs détenus par ce dernier sont depuis le 3 février 2010 gérés par APG.

---

<sup>1</sup> Contrôlé à 98% par Stichting Pensioenfond ABP. APG agit en tant que gérant d'actifs pour le compte de clients et exerce les décisions d'investissement et de vote en totale autonomie.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 91 264 549 actions représentant autant de droits de vote.